Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 8

Artikel: La protection civile en Suisse romande

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272925

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Institut de Beauté
LYDIA DAÏNOW
Ecole d'esthéticiennes
Diplôme International Cidesco
Rue Pierre-Fatio 17 GENÈVE
Tél. (022) 35 30 31 Membre de la FREC

Chuard & Francoz
Décoration
Réparation meubles anciens
Rue du Rhône 110 GENÈVE Tél. 24 93 35

Ecole de yoga Anne Brugger

Centre d'Education psychosomatique
Hatha Yoga - Pratiques Zen
Clarens - Lausanne - Genève - Bienne
Nouveaux cours pour débutants
Leçons d'essai pratique (Fr. 10.—) :
du lundi 20 au jeudi 23 septembre.
Places limitées, s'inscrire d'avance.
Renseignements (horaires), documentation et inscription pour la leçon d'essai pratique, par le
Secrétariat central, 2, rue des Terreaux, 1814 La Tour-de-Peilz, tél. (021) 54 08 09
Le Hatha Yoga est un moyen d'acquérir le calme et la stabilité intérieure. Il vous aidera, entre autres :
à vous concentrer,
à ne plus avoir d'insomnies,
à équilibrer votre système nerveux,
à régulariser votre digestion,
à rajeunir tout votre organisme,
à découvrir vos possibilités pour une vie réussie.
La pratique du yoga favorise l'épanouissement de la personnalité ; le but visé est la réalisation du soi profond dans sa manière d'être dans le monde.
(Les cours pour avancés débutent le 27 septembre 1971.)

DANS DES LOCAUX NOUVEAUX,
RÉNOVÉS, AGRANDIS,
POUR MIEUX VOUS SERVIR
A. J. Benoit S.A.
2, Tour-de-l'Ile, à GENÈVE
PRÉSENTE SA NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE-HIVER

MADAME M. HUTIN

LA PROTECTION CIVILE EN SUISSE ROMANDE

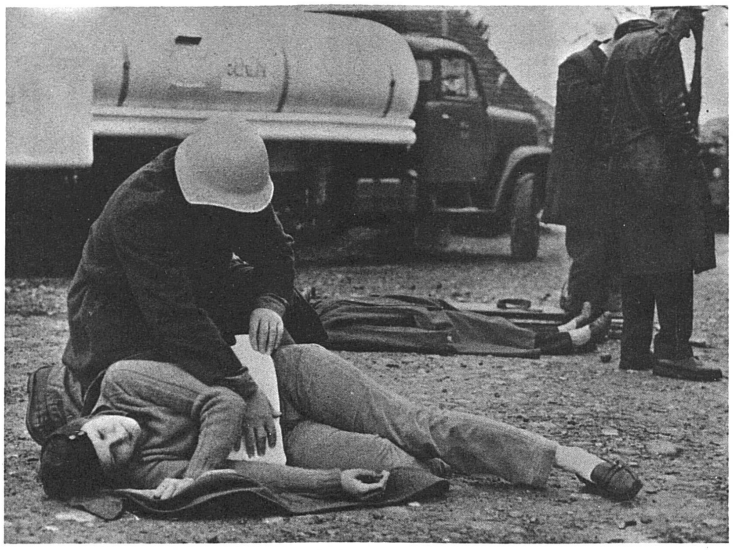

Une enquête récemment menée par un institut spécialisé l'a confirmé : la grande majorité du peuple suisse approuve la défense nationale. Et, comme la défense nationale englobe la protection civile, les personnes interrogées devaient également donner leur opinion à ce sujet. Les réponses à cette question précise révèlent que la protection civile est jugée nécessaire par presque tout le monde... mais que près de la moitié doute de l'efficacité de cette protection dans son état actuel. Si l'on peut se réjouir de ce que la nécessité de la protection civile soit ainsi reconnue, on peut s'étonner du doute qui est marqué quant à son efficacité, et se demander sur quoi s'appuie cette opinion. S'agit-il d'une appréciation touchant à la structure suisse de la protection civile, au potentiel physique du personnel affecté obligatoirement, au matériel d'intervention ou encore au mode d'instruction ?

Toutefois, et plutôt que d'envisager tel ou tel des points ci-dessus qui expliquerait éventuellement certaines réticences, il apparaît que notre population n'est pas suffisamment renseignée au sujet de l'état de préparation actuel de la protection civile, et des efforts incessants qui sont faits pour la rendre efficace. Par ailleurs, et partant de l'idée que cette nouvelle institution doit tenir compte des expériences faites depuis sa mise en application — le 1er janvier 1963 — les conceptions de base sont remises sur le métier.

17 000 PERSONNES DÉJA INSTRUITES

Tout ceci étant, il est donc indispensable de faire périodiquement le point, et la Commission romande d'information PC a entrepris à cet effet une enquête dans les cantons d'expression française. Enquête qui marque naturellement des différences ici et là, mais qui — dans son ensemble — donne la meilleure impression, cela d'autant plus qu'en Romandie l'accent est mis toujours davantage sur l'intervention de la protection civile en cas de catastrophe naturelle ou industrielle, la pire des catastrophes, celle du conflit armé n'étant naturellement pas négligée pour autant.

En ce qui concerne en premier lieu le nombre de personnes instruites, on constate qu'il atteint actuellement 17 000, dont plusieurs centaines de femmes engagées volontairement. Plusieurs centres d'instruction sont en pleine action à Bernex (Genève), à Sugiez et à Sierre, alors qu'ailleurs des projets sont à l'étude ou en voie de réalisation. A noter que, suivant les cantons, ces centres sont animés par des instructeurs professionnels ou par des instructeurs volontaires, mais que partout les intéressés mettent tout en œuvre afin de placer la protection civile dans son véritable cadre, c'est-à-dire le cadre « civil ». A noter aussi que la formation des cadres a été entreprise sur une large échelle, et que le nombre de ceux-ci s'élargit régulièrement, et dans les divers secteurs auxquels il faudra ajouter très prochainement celui des « sans-abri », le problème des chefs de gardes d'immeubles devant être revu.

DES ABRIS POUR 640 000 PERSONNES

Comme on le sait, la construction d'abris est obligatoire, suivant des règles très strictes, qu'il s'agisse de bâtiments locatifs, commerciaux ou industriels. Quant aux établissements hospitaliers, ils sont aussi tenus de prévoir des hôpitaux souterrains. A l'heure actuelle, et pour ne tenir compte que des cantons romands et du Jura bernois, le nombre de places pouvant être mis à disposition de la population dans des abris est d'environ 640 000. La construction des diverses installations pour les besoins des formations de la protection civile : postes de commandements, postes sanitaires, locaux d'attente pour le personnel ou pour le matériel est très poussée, de même que l'aménagement de points d'eau pour l'extinction.

Enfin, la mise sur pied des organismes de protection d'établissements (OPE) à laquelle sont astreintes toutes les entreprises ayant des effectifs de 100 personnes et plus — mesure qui doit assurer la survie de la population, et dont l'incidence économique est très grande — retient particulièrement l'attention des responsables de la PC. Il en est de même pour les établissements hospitaliers qui doivent aussi avoir un OPE. Quant au matériel mis à disposition, il est, de l'avis des spécialistes suisses ou étrangers, remarquable, quel que soit le secteur envisagé.

Si l'on ajoute à tout ceci que dans plusieurs cantons ou ville un plan d'alarme-catastrophe est déjà mis sur pied — à Genève, un hélicoptère fait partie de l'organisation de la PC — il est bien permis de dire que la protection civile en Suisse romande a atteint un stade de préparation qui, déjà, la rend propre à intervenir si les besoins s'en font sentir. Etant bien entendu que cette organisation ne doit cesser de se développer, en effectifs, en matériel et dans le domaine de l'instruction du personnel et des cadres.

(Communiqué de la Protection civile.)

LA PHYTOTHERATHRIE
Le soin du cheveu par les plantes
Pour conserver votre plus belle parure...
Apprenez à soigner votre chevelure
Traitements, conseils et vente :

Parfumerie LEUTHOLD	Confédération 8
Coiffure Michel CHAPOU	Vieux-Collège 10
Coiffure Ernest ZACH	Malagnou 62
Coiffure ROCHAT	Rue du Stand 46

FRAISSE & Cie
TEINTURERIE
GENÈVE
Magasins :

Terreaux-du-Temple 20	Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2	Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21	Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Sant-Jean 53	Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

le gaz
est indispensable

Votre aide permet de poursuivre la lutte contre la
Tuberculose
Aide suisse aux tuberculeux
10 - 12739 Lausanne

SUPERBA, EMBRU, ÉLITE, DUNLOPILLO...
les grandes marques ne sont pas chères!
voyez **DAMON-LITERIE**
Carouge, 8, rue des Moraines, tél. 420838.
Ouvert de 14 à 19 h. et le samedi toute la journée. Stationnement privé.